



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau cap pour les céréaliers !

Face aux demandes sociétales qui se font de plus en plus fortes, et qui s'expriment politiquement par des réglementations incohérentes et contre-productives, les céréaliers s'engagent dans un nouveau cap stratégique. Première étape : l'adoption d'un cahier des charges RSE ^[1].

Paris, le 12 février 2019 – « 74% des français ont une bonne image des céréaliers, » s'enthousiasme Philippe Pinta, Président de l'AGPB, en s'appuyant sur une enquête d'image réalisée par l'Institut ViaVoice en juillet 2018. « *Cependant, ces derniers sont confrontés à de très fortes attentes de la part de la société, notamment en ce qui concerne la qualité de leur production et le respect de l'environnement.* » C'est donc pour répondre à cette problématique que l'AGPB a décidé de s'engager dans une démarche RSE en cohérence avec le plan de transformation de la filière céréalière. Il s'agit d'enclencher un mouvement vertueux, qui fera reconnaître l'évolution des pratiques des céréaliers, et garantissant leur prise en compte de l'environnement et de la qualité des produits.

Ce cahier des charges va reposer sur la démarche HVE ^[2] en créant un cadre adapté aux grandes cultures et une certification collective.

Aujourd'hui les céréaliers peinent à faire reconnaître les efforts entrepris. Seul le bio est reconnu. Il convient de rappeler que de nombreuses pratiques agricoles, déjà en œuvre, sont bénéfiques pour l'environnement : protection de la biodiversité par la diversification des assolements, protection des pollinisateurs par l'installation de bandes fleuries autour des parcelles, implantation de haies, optimisation des intrants par l'agriculture de précision... Reconnaître l'ensemble de ces pratiques favorables à l'environnement est l'objet même de la certification HVE, qui a été plébiscitée par l'ensemble des participants lors des Etats Généraux de l'Alimentation.

Pour garantir la réussite de ce projet, les céréaliers sollicitent les pouvoirs publics pour la mise en place d'une véritable politique d'accompagnement au niveau communautaire, national et régional.

« *Apporter des assurances aux consommateurs, entrer dans une démarche de progrès et de création de valeur tant sur le marché français qu'international : telle est notre ambition pour sortir de la spirale des réglementations incohérentes* », précise Philippe Pinta. « *Avec ce nouveau cap, nous reprenons la main sur notre avenir.* »

Contacts presse : Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji

Tel : 01 85 09 83 70

Mobile : 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Guillaume Lorre

Tel : 01 85 09 83 74

Mobile : 07 50 14 58 26

glorre@agence-rdn.com

A propos de l'AGPB :

Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.

[1] Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises

[2] Haute Valeur Environnementale